



Église
catholique
à Lyon

DE QUOI VIT L'ÉGLISE CATHOLIQUE ?

100 % DONNS !

L'Église ne reçoit aucune subvention, ni de l'État ni du Vatican. Ses cinq grandes ressources ont une seule source : **votre générosité !**

Pour le diocèse : DONNS POUR LA RÉMUNÉRATION DES PERSONNES, LA FORMATION ET LES PROJETS PASTORAUX

DON
AVEC REÇU
FISCAL

DENIER DE L'ÉGLISE

Pour les traitements et les salaires



prêtres



séminaristes



prêtres âgés



laïcs salariés

Un don pour le diocèse



en espèces



par chèque



en ligne



par prélèvement automatique

www.donnons-lyon.catholique.fr
(don en ligne ou prélèvement)

Combien donner ? 2 à 3 jours de revenus chaque année.

OFFRANDES DE MESSE

En complément des traitements



prêtres



prêtres âgés

Un geste de partage, une intention de prière



en espèces



par chèque

Combien donner ? 17 € pour une messe.

Conception : alterrade

Pour les paroisses : DONNS POUR LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT

QUÊTE
PRÉLEVÉE POUR
UN SOUTIEN
RÉGULIER*

QUÊTE

Pour les frais généraux



chauffage



électricité



entretien / décoration



meubles

Un don pour la paroisse pendant la messe



en espèces



par smartphone

*souscrire à la quête prélevée sur www.donnons-lyon.catholique.fr

Combien donner ? 2 € par messe à titre indicatif.

CASUEL

Pour les coûts liés aux célébrations



documents



électricité



entretien / décoration

Un don pour la paroisse, lors de baptêmes, mariages ou funérailles



en espèces



par chèque

Combien donner ?

baptême
50 € à 150 €

mariage
200 € à 400 €

funérailles
120 € à 300 €

Pour le diocèse et les paroisses : DONNS POUR LES TRAVAUX ET GRANDS PROJETS

SANS
DROITS DE
SUCCESSION

LEGS ASSURANCE-VIE



Par la transmission
d'un bien ou de placements
Par une clause bénéficiaire
dans une assurance-vie



Pour en savoir plus : service dons et legs
Gaston Girod : 07 83 57 17 20 / Véronique Sumeire : 04 78 81 47 53 • donsetlegs@lyon.catholique.fr